

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Date de convocation : 19/11/2024
Secrétaire de séance : Henri MOLLOT

L'an deux mille vingt-quatre et le 26 Novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

Absents : COUX Emmanuel, LOVET Céline (procuration de vote).

N° 47-2024 : Eclairage public du lotissement « les Coteaux du Pichat ».

Mme Le Maire rappelle la délibération du 11/12/2009 concernant la prise en charge par la commune de la consommation de l'éclairage public du lotissement « Les Coteaux du Pichat ».

Elle propose de prendre en charge la modernisation des 4 lampadaires situés dans ce lotissement (passage en LED) pour un montant estimatif de 2 200 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré (Pour : 2 - Abstention : 4 - Contre : 8) :
- décide de ne pas prendre en charge la modernisation des 4 lampadaires du lotissement « Les Coteaux du Pichat ».

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 26 Novembre 2024.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Henri MOLLOT

